

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du jeudi 8 avril 2021

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt et un le huit avril à 18 heures 39
En exercice :	9	Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire
Présents :	7	de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent,
Votants :	8	Maire
Pour :	8	Etaient présents : R. BRUN, P. MIDOL, L. MASSON, C. GAUBERT, I. LELIARD, J.
Contre :	0	BESANCON, V. TRESY ;
Abstention :	0	Absents : D. MONNIER, Sonia FAGOT (donne procuration à Catherine GAUBERT)
Date de convocation :		Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD
02/04/2021		
Date d'affichage :		
13/04/2021		

OBJ. : Vote des Taxes

Pour information. Dans le cadre des

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit pour l'année 2021 le taux des deux taxes :

Pour mémoire :

Taxe foncière P. bâtie : 15,93(part commune) + 24,34(part département) = 40,29(désormais entièrement récupéré par la commune)

Taxe foncière P. N. bâtie : 32,32

Pour un montant attendu de 33 185 €.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, MASSON Laurent

